

## Conjoncture dans la métallurgie

Juillet 2025

L'activité dans la métallurgie s'est rétractée en cette fin 2024, pâtissant de la baisse de la demande des secteurs de l'automobile et de la construction. L'activité partielle dans la métallurgie reste à des niveaux relativement élevés par rapport à d'autres secteurs d'activité en particulier dans le traitement et revêtement des métaux ainsi que la forge, l'emboutissage et l'estampage.

L'emploi salarié permanent se stabilise dans la métallurgie en Bourgogne-Franche-Comté au 4e trimestre 2024 tandis qu'il diminue de 0,4 % au niveau national. Cependant, l'emploi intérimaire continue de se replier nettement : -2,7 % ce trimestre et -10,0 % sur un an.

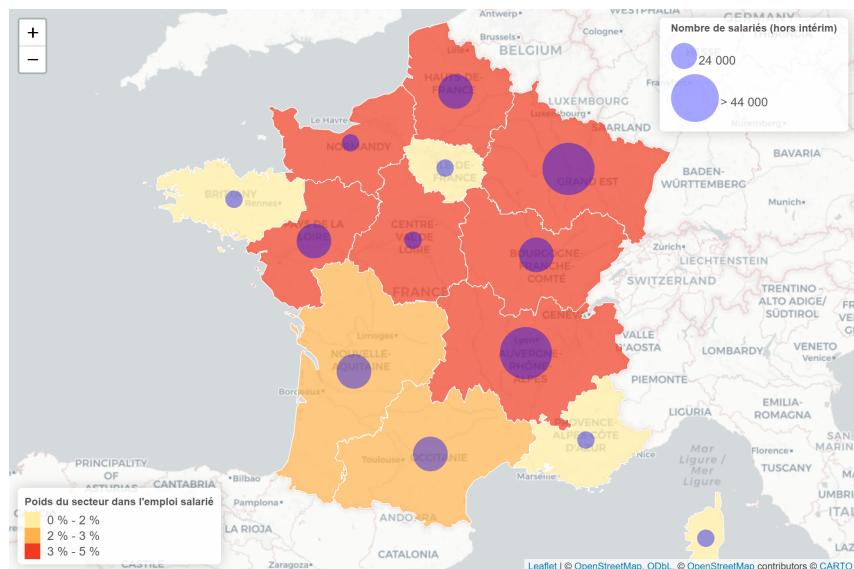
Les embauches de salariés (hors intérimaires) dans ce secteur en 2024 sont en baisse par rapport à 2022 et 2023. Environ un salarié sur cinq est une femme et leur part dans les embauches diminue de 2 points en deux ans. En 2024, 59 % des embauches du secteur dans la région se font sous la forme d'un contrat à durée indéterminée (CDI), soit 2 points de plus qu'au niveau national.

Dans le même temps, les départs du secteur sont moins nombreux en 2024 comme en 2023 qu'aux cours des années précédentes. Les départs sont légèrement supérieurs aux embauches du secteur en 2024. La part de ruptures de contrat de travail augmente (+3 points en deux ans), en particulier dans la fabrication de produits métalliques. Les démissions sont le premier motif de rupture de contrat mais leur part est nettement inférieure par rapport à la moyenne dans l'ensemble des secteurs d'activité et elle diminue sensiblement sur les deux dernières années. Concernant le commerce extérieur, les exportations augmentent vigoureusement au 4e trimestre 2024 par rapport à l'année précédente mais leur montant est inférieur à celui des importations.

### Présentation du secteur

Avec 5 % de personnes salariées dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques, la Bourgogne-Franche-Comté se situe **au premier rang des régions françaises**.

**Carte 1 | Poids du secteur dans la région comparativement au niveau national**



Source : Urssaf/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

## Traitement et revêtement des métaux ; usinage : premier secteur employeur

En 2023, 7 981 salariés travaillent dans le secteur "Traitement et revêtement des métaux ; usinage", soit **25 %** des personnes employées dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques.

Tableau 1 | L'emploi salarié par secteur détaillé

Secteur d'activité détaillé	Effectifs salariés en 2023	Part des effectifs dans le secteur (en %)
Traitement et revêtement des métaux ; usinage	7981	25
Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres	4995	16
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	4732	15
Fabrication d'éléments en métal pour la construction	4416	14
Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie	2431	8
Sidérurgie	1834	6
Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux	1723	5
Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	1328	4
Fonderie	905	3
Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	784	2
Fabrication d'autres produits de première transformation de l'acier	376	1
Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	239	1
Fabrication d'armes et de munitions	50	0

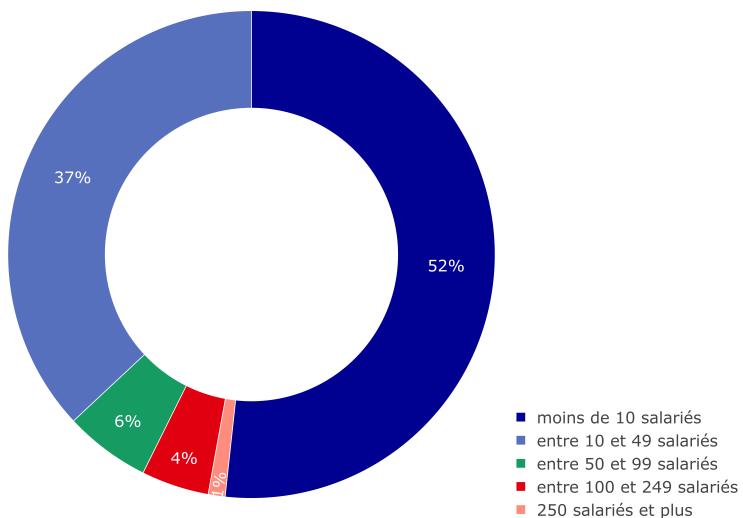
Source : Urssaf/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

## Les établissements employeurs

En 2023, **1 158 établissements** dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques se situent en Bourgogne-Franche-Comté.

Dans la région, **428 établissements** emploient entre 10 et 49 salariés. Ils représentent **30 %** de l'emploi salarié du secteur.

Graph 1 | Taille des établissements



Source : Insee, Flores 2023/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

**Tableau 2 | Top 10 des établissements employeurs**

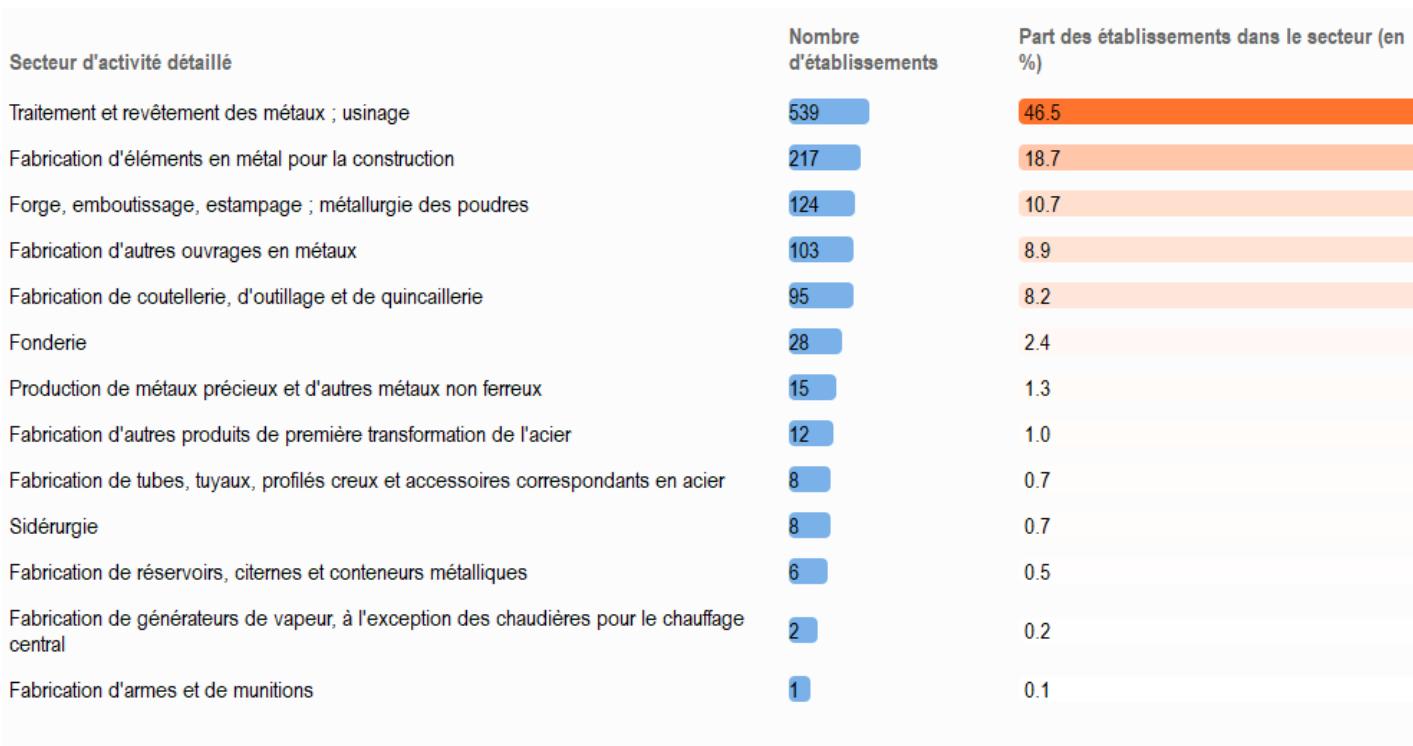
	Département	Tranche d'effectifs	Secteur d'activité
INDUSTEEL FRANCE	71	250 salariés et plus	Sidérurgie
APERAM STAINLESS FRANCE	71	250 salariés et plus	Sidérurgie
SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS ...	21	250 salariés et plus	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
APERAM ALLOYS IMPHY	58	250 salariés et plus	Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux
T.EN LOADING SYSTEMS	89	250 salariés et plus	Fabrication d'éléments en métal pour la construction
FRAMATOME	71	250 salariés et plus	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
FRAMATOME	71	250 salariés et plus	Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres
R. BOURGEOIS	25	250 salariés et plus	Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres
MINEBEA ACCESSSOLUTIONS FRANCE	58	250 salariés et plus	Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie
MASSILLY FRANCE	71	250 salariés et plus	Fabrication d'autres ouvrages en métaux

Source : Insee, Flores 2023/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

## **Traitemet et revêtement des métaux ; usinage : premier secteur en nombre d'établissements**

Avec 539 établissements, le secteur "Traitemet et revêtement des métaux ; usinage" représente **46 %** des établissements dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques en 2023.

**Tableau 3 | Les établissements par secteur détaillé**



Source : Insee, Flores 2023/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

## Conjoncture

### L'emploi dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques

#### 31 562 salariés permanents et 2 751 intérimaires travaillent dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques

En Bourgogne-Franche-Comté, **31 562 salariés** travaillent dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques au 4e trimestre 2024. À ces salariés permanents s'ajoutent **2 751 intérimaires** qui travaillent dans le secteur. Le nombre de salariés est le plus élevé dans le Doubs (8 026). La part de salariés travaillant dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques est la plus importante en Haute-Saône (5 %).

Tableau 4 | Chiffres clés sur l'emploi dans le secteur de la métallurgie, fabrication de produits métalliques

#### 4e trimestre 2024

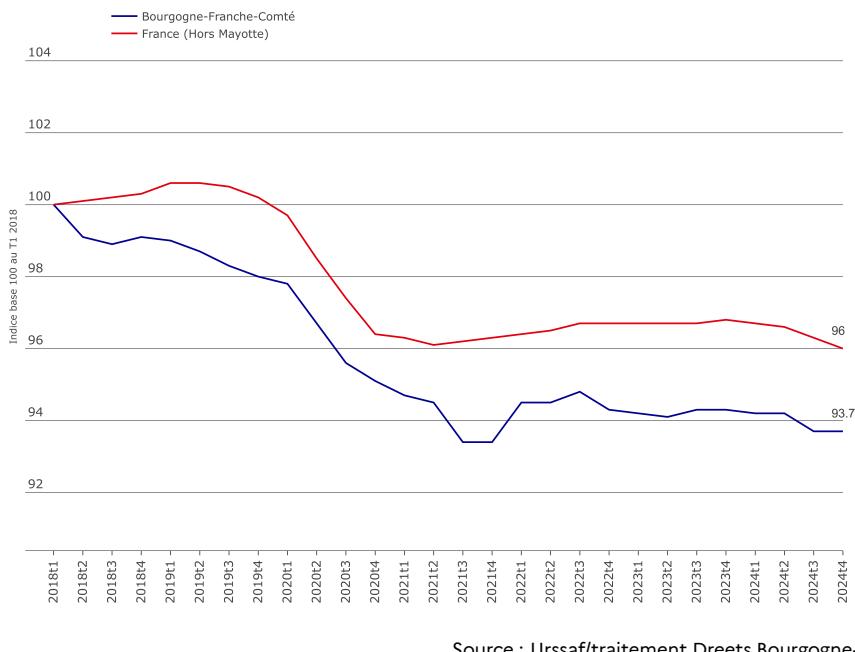
	Emploi salarié permanent			Emploi intérimaire			Emploi total		
	Effectifs	évolution trimestrielle (en %)	évolution annuelle (en %)	Effectifs	évolution trimestrielle (en %)	évolution annuelle (en %)	Effectifs	évolution trimestrielle (en %)	évolution annuelle (en %)
France (Hors Mayotte)	371 736	-0,4	-0,9	29 490	-1,2	-9,3	401 226	-0,4	-1,6
Bourgogne-Franche-Comté	31 562	-0,0	-0,7	2 751	-2,7	-10,0	34 313	-0,2	-1,5
Côte-d'Or	3 241	-0,4	-2,6	302	2,0	16,2	3 543	-0,2	-1,2
Doubs	8 026	-0,3	-1,1	752	-0,7	-18,8	8 778	-0,3	-2,9
Haute-Saône	3 359	0,1	-0,6	342	-3,0	-7,6	3 701	-0,2	-1,3
Jura	3 085	0,2	0,5	289	-3,7	-8,4	3 374	-0,2	-0,3
Nièvre	1 758	-0,5	0,2	199	4,7	-5,3	1 957	-0,0	-0,4
Saône-et-Loire	7 457	0,8	2,3	503	-7,8	8,7	7 960	0,2	2,7
Territoire de Belfort	1 772	-1,9	-5,8	117	6,2	-34,1	1 889	-1,5	-8,2
Yonne	2 864	0,2	-2,9	248	-10,4	-26,5	3 112	-0,7	-5,4

Source : Urssaf/traitement SESE Dreets Bourgogne-Franche-Comté

## L'évolution de l'emploi dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques

Au 4e trimestre 2024, l'emploi salarié est stable dans la région et il recule en France (-0,4 %) (cf. tableau 4 et graph 3). Sur un an, l'emploi salarié baisse dans la région . L'évolution trimestrielle de l'emploi salarié permanent se situe entre -1,9 % dans le Territoire de Belfort et 0,8 % en Saône-et-Loire.

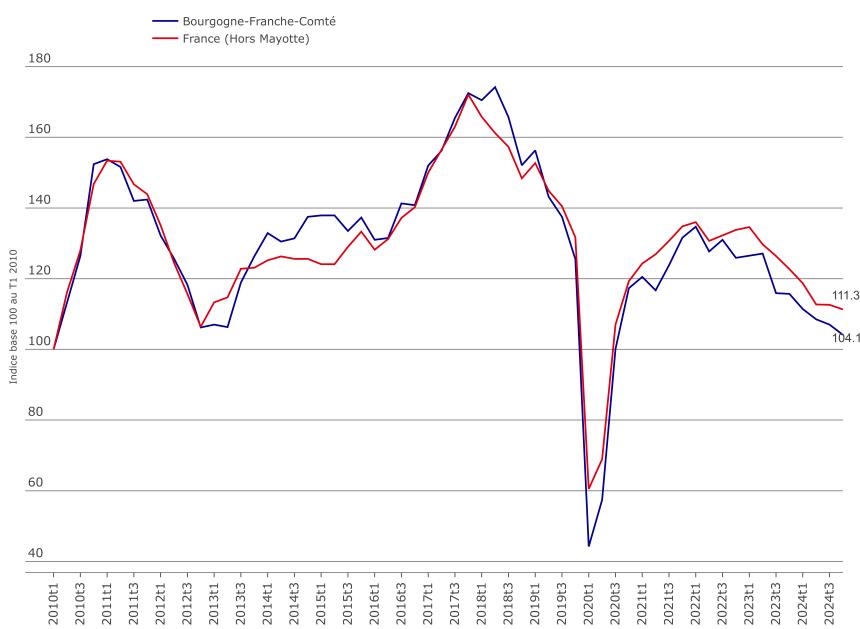
Graph 2 | Evolution de l'emploi salarié sur long terme



Source : Urssaf/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

**Lecture :** En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de salariés permanents dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques a diminué de -6,3 % entre le 1er trimestre 2018 et le 4e trimestre 2024 (-4,0 % au niveau national).

Graph 3 | Evolution du recours à l'intérim sur long terme



Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté.

**Lecture :** En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre d'intérimaires dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques a augmenté de 4,1 % entre le 1er trimestre 2010 et le 4e trimestre 2024 (11,3 % au niveau national).

# Le recours à l'activité partielle

Les informations sur le **recours à l'activité partielle** ont un intérêt pour le suivi de la conjoncture car :

- Ce dispositif vise à éviter les licenciements économiques (**protection de l'emploi**) et à adapter les heures travaillées aux variations de l'activité des entreprises (**flexibilité du travail**). Le suivi de la consommation d'activité partielle permet de quantifier les effets de ces variations d'activité sur l'emploi, ce qui vient enrichir les constats qui peuvent être faits sous l'angle de l'emploi.
- Les **autorisations d'activité partielle** permettent d'avoir une **vision prospective** sur la santé économique des entreprises car elles traduisent les anticipations des employeurs sur l'activité à venir. Lorsque les établissements d'un secteur d'activité rencontrent des difficultés, les autorisations d'activité partielle progressent. Quand la situation s'améliore, elles diminuent.

## Suivi de la consommation d'activité partielle

### Guide de lecture

Un recours important au dispositif se traduit par :

- Une **augmentation** du nombre de salariés indemnisés au titre de l'activité partielle.
- Une **part significative de salariés indemnisés** au moins égale à ce que représente le secteur dans la région.
- Une augmentation du **taux de consommation** rapport entre heures consommées/ heures autorisées.

Au 4e trimestre 2024, le recours à l'activité partielle est inférieur à celui enregistré au 3e trimestre 2024. D'après les données provisoires, le nombre de salariés indemnisés diminuerait. En moyenne, chaque mois, **860 salariés** auraient été placés en activité partielle pour un total de **71 122 heures** indemnisées (soit environ **177 emplois** en équivalent temps plein).

Tableau 5 | Indicateurs de suivi mensuel

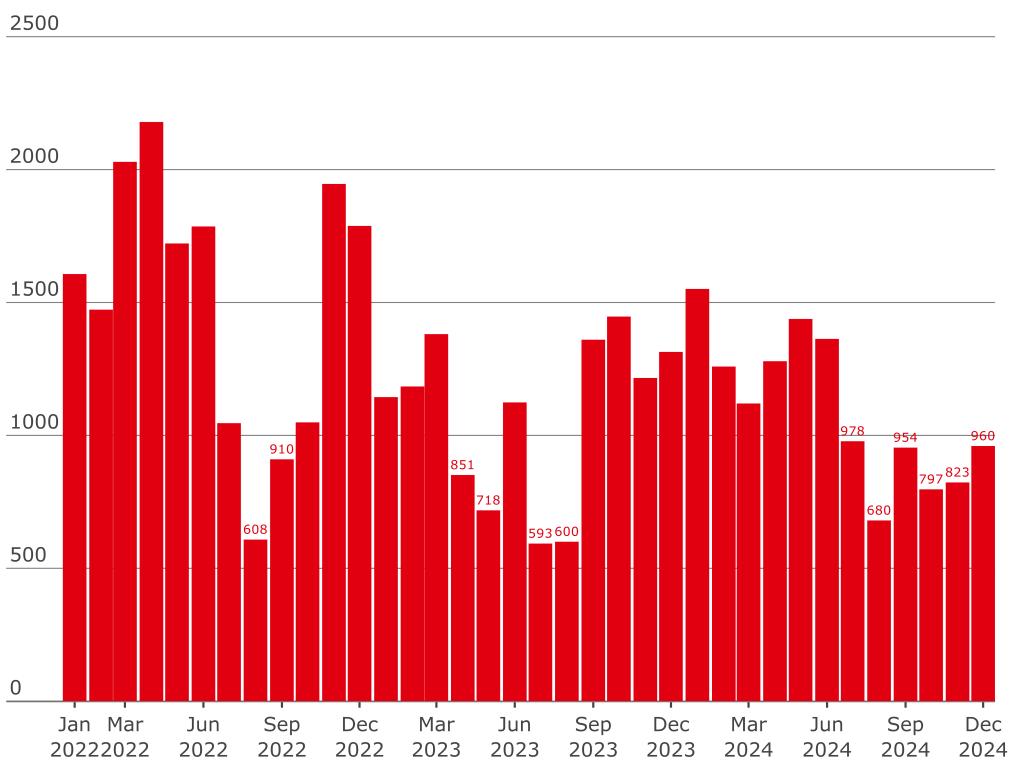
	juil.-24	août-24	sept.-24	oct.-24*	nov.-24*	déc.-24*
<b>Taux de consommation</b>						
% heures indemnisées/heures autorisées	11	5	14	10	12	14
<b>Indemnisations</b>						
Etablissements indemnisés	978	680	954	797	823	960
Heures indemnisées	21 105	8 672	24 049	22 773	21 003	27 345
Salariés indemnisés	978	680	954	797	823	960
% salariés indemnisés/salariés secteur	3	2	3	3	3	3

\* Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant 6 mois pour demander leur indemnisation.

Source : DGEFP-Dares/traitemet Dreets Bourgogne-Franche-Comté, s : secret statistique

**Lecture :** Au mois de décembre 2024, **44 établissements** ont eu recours à l'activité partielle et **960 salariés** ont été indemnisés pour un total d'environ **27 345 heures** chômées. Cela représente en moyenne **28 heures chômées par salarié** (soit près de 1 semaine(s) à 35 heures hebdomadaires).

**Graph 4 | Salariés indemnisés au titre de l'activité partielle**



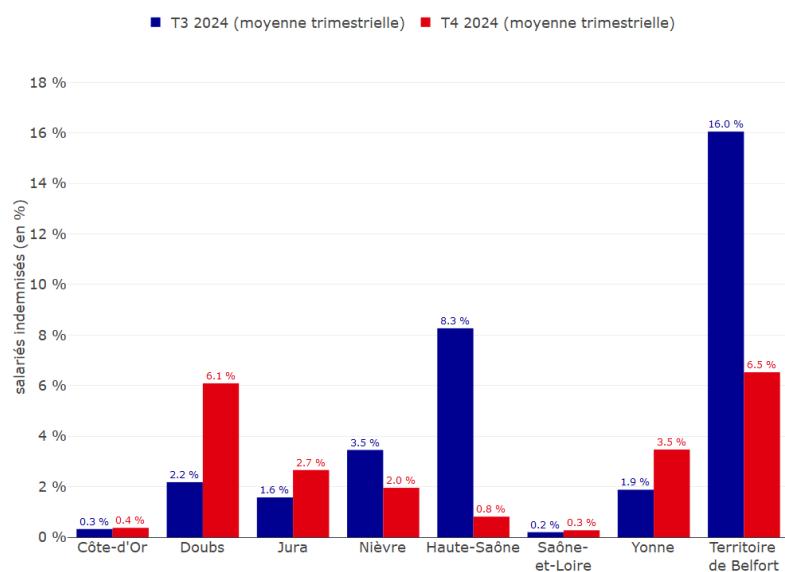
Source : DGEFP-DARES, demandes indemnisations SI APART/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

**Lecture :** Au mois de décembre 2024, **960 salariés** de la métallurgie, fabrication de produits métalliques ont été indemnisés au titre de l'activité partielle.

## Consommation d'activité partielle par département

Au cours du 4e trimestre 2024, les établissements situés dans le **Territoire de Belfort** ont davantage eu recours à l'activité partielle. Près de **7 %** des salariés travaillant dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques ont été placés en activité partielle (soit 116 personnes).

**Graph 7 | Part des salariés du secteur indemnités par département**



Source : DGEFP-DARES, demandes indemnisations SI APART/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

**Lecture :** dans le Territoire de Belfort, près de **7 %** des salariés du secteur de la métallurgie, fabrication de produits métalliques ont été placés en activité partielle au cours du 4e trimestre 2024 (soit environ 116 personnes).

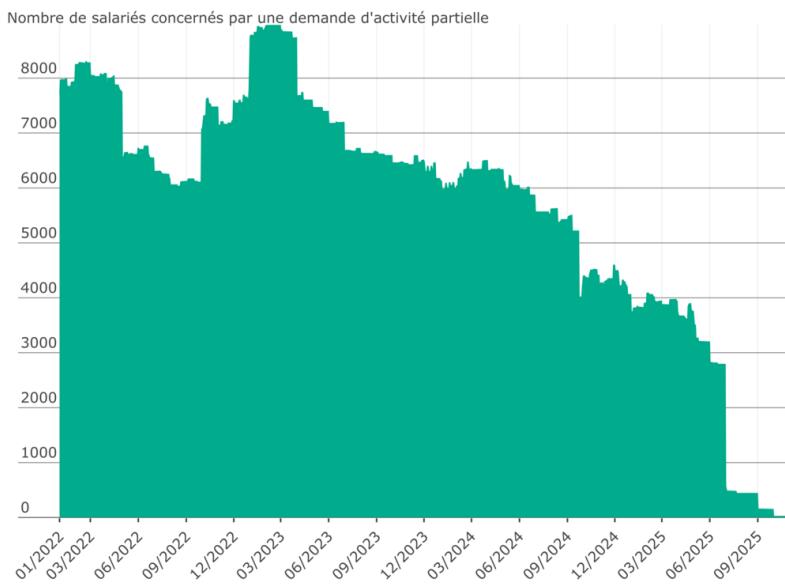
## Le recours au dispositif dans les prochains mois

### Guide de lecture

Des **prévisions moins favorables** de l'activité économique se traduisent par :

- Une **augmentation du nombre de salariés autorisés** dans les prochains mois.

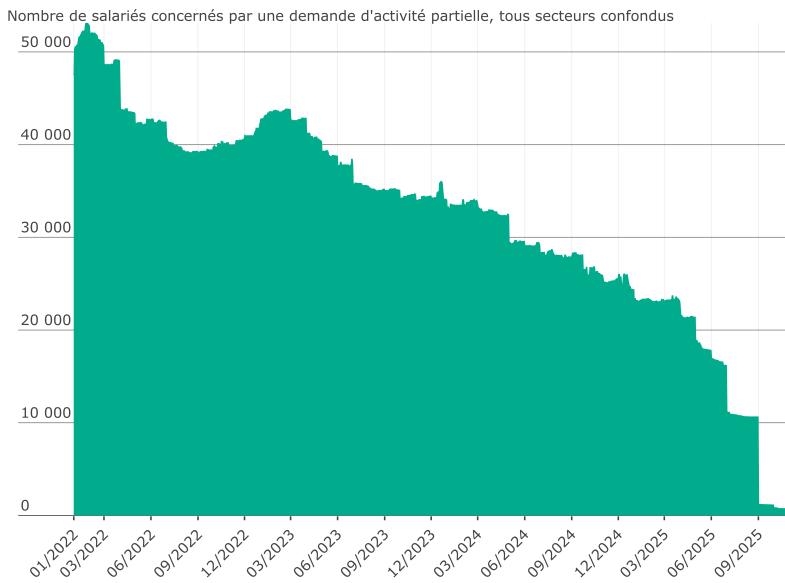
**Graph 8 | Autorisation d'activité partielle dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques**



Source : DGEFP-DARES, données administratives SI APART/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

**Lecture :** Au 30 juin 2025, **2 784** salariés travaillant dans le secteur la métallurgie, fabrication de produits métalliques sont concernés par une demande d'activité partielle (dossier validé ou en cours d'instruction). Avertissement : le nombre de salariés effectivement placés en activité partielle peut s'avérer inférieur si, en fonction de leurs besoins réels, les entreprises ne placent dans cette situation qu'une partie du nombre de salariés autorisé par l'administration. Seules les demandes d'indemnisation (DI) déposées chaque mois par les entreprises permettent de déterminer le recours effectif à l'activité partielle. (cf. **Graph 5**).

**Graph 9 | ... tous secteurs confondus**



Source : DGEFP-DARES, données administratives SI APART/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

**Lecture :** Au 30 juin 2025, en Bourgogne-Franche-Comté, **16 160** salariés sont concernés par une demande d'activité partielle (dossier validé ou en cours d'instruction).

# Les mouvements de main-d'œuvre

Les indicateurs de **mouvements de main-d'œuvre** rendent compte du besoin en emploi des entreprises :

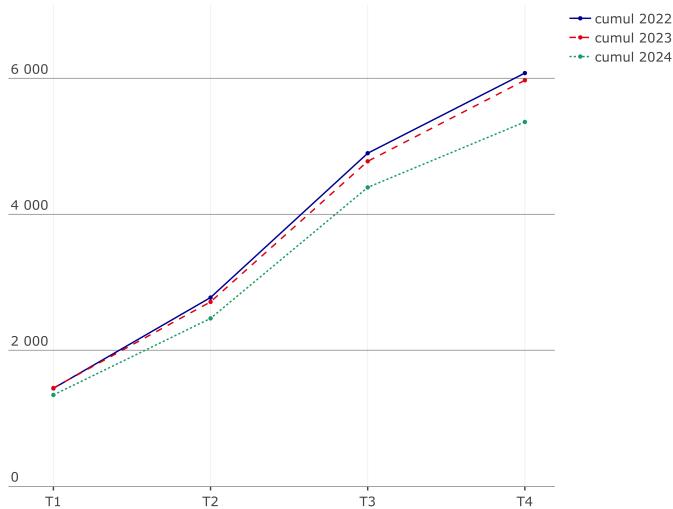
- Le suivi et l'analyse des **embauches** permet d'appréhender les besoins et l'évolution des pratiques d'embauches des employeurs.
- Le suivi des **sorties** et l'analyse des motifs permet de mieux comprendre les causes liées à ces départs (ex: retraite, démission, licenciement économique).

**Champ de l'étude** : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

## Les volumes d'embauches

En 2024, près de **5 360 contrats de travail (CDD, CDI)** ont été signés dans le secteur de la métallurgie, fabrication de produits métalliques, 613 de moins qu'en 2023. Les embauches sont moins nombreuses qu'en 2022 où environ 6 080 contrats avaient été signés.

**Graph 10 | Evolution des embauches (CDD, CDI) en cumul depuis le début d'année**



Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

**Lecture** : En 2024, **5 360** contrats (CDD, CDI) ont été signés dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques.

## Evolution des embauches en CDI

 Guide de lecture

Les indicateurs proposés ici visent à aider à la réflexion sur les problématiques suivantes :

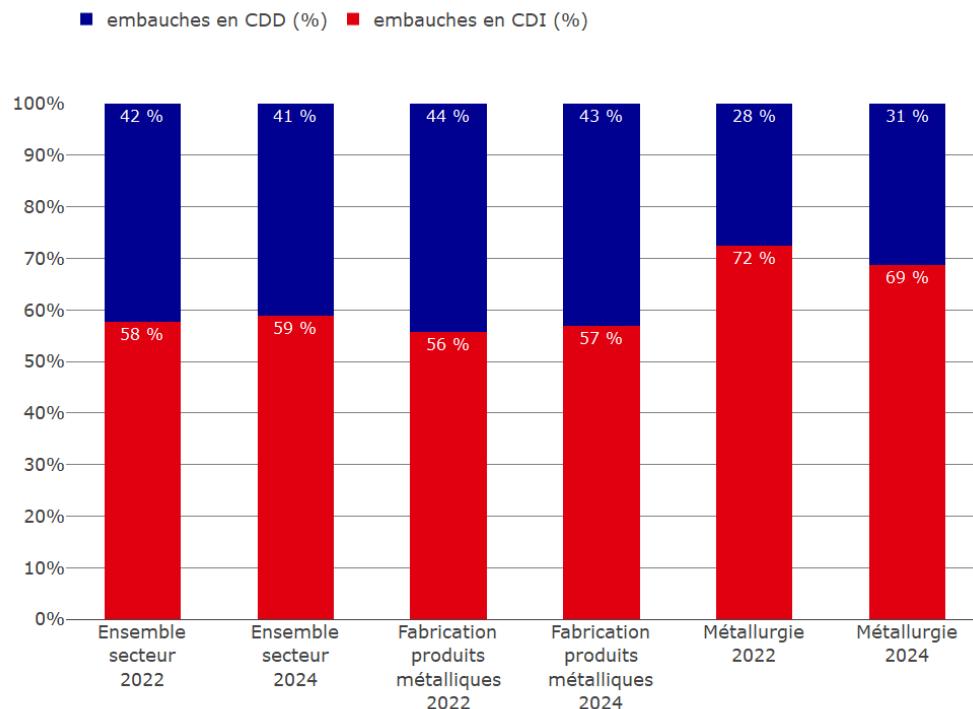
- **Les pratiques d'embauches** évoluent-elles ?
- **Les difficultés de recrutement** liées au secteur poussent-elles les établissements à proposer davantage de CDI ?
- Existe-t-il une différence entre les activités du secteur ?

Dans le secteur de la métallurgie, fabrication de produits métalliques, les embauches en CDI sont inférieures à leur niveau de 2022 : environ 3 160 en 2024 contre près de 3 510 en 2022. Les embauches en CDD reculent plus nettement. La part des CDI dans les embauches a augmenté passant à 59 % en 2024 contre 58 % en 2022.

Les **embauches en CDI** sont **majoritaires** dans le secteur "fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements". Entre 2022 et 2024, les embauches en CDI reculent mais à un rythme moins soutenu que les CDD. En conséquence, la **part des CDI** s'élève désormais à **57 % des recrutements** en 2024 contre 56 % en 2022.

Dans le secteur "métallurgie", la **part des CDI** parmi les recrutements en 2024 est de **69 %** contre 72 % en 2022. Les **embauches en CDI** restent **majoritaires** et augmentent par rapport à 2022.

**Graph 11 | Volume et part de CDI parmi les embauches entre 2022 et 2024**



Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

**Lecture :** En 2024, 3 160 CDI ont été signés dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques, soit 59 % des embauches (58 % en 2022).

## Un recours plus marqué au CDI

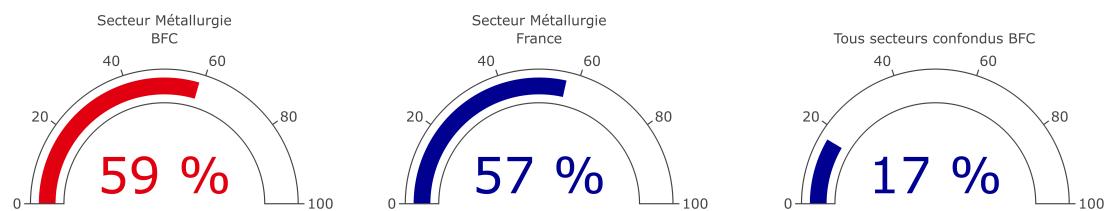
### 💡 Guide de lecture

Les indicateurs proposés ici visent à aider à la réflexion sur les problématiques suivantes :

- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes dans le secteur ?
- Dans la région plus qu'ailleurs ?

En 2024, 59 % des salariés nouvellement embauchés ont signé un CDI contre 17 % en moyenne dans la région.

**Graph 12 | Comparaison avec la moyenne nationale et régionale, année 2024**



## Principaux métiers recrutés en 2024

Tableau 6 | Métiers recrutés (Top 5)

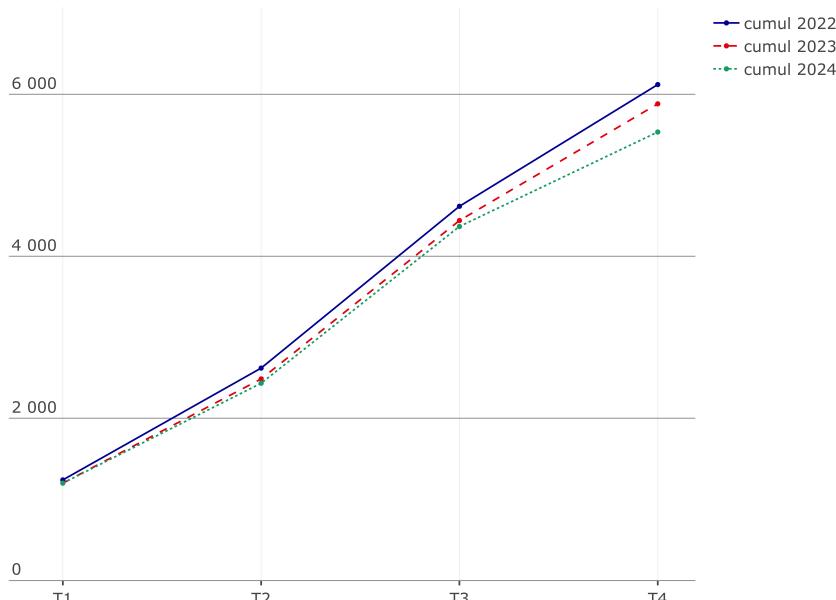
Métiers regroupés par famille professionnelle	Ebauches 2024	Part (en %)	Part 2022 (en %)
E1Z43 : Autres ouvriers qualifiés en verre, céramique, métallurgie, matériaux de construction et énergie	461	10	9
E1Z47 : Autres ouvriers qualifiés de type industriel	401	8	8
D1Z41 : Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	379	8	6
E0Z22 : Ouvriers non qualifiés en métallurgie, verre, céramique et matériaux de construction	377	8	7
LZZ61 : Agents administratifs divers	268	6	4

Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

## Les départs de salariés

En 2024, environ **5 534 salariés** ont quitté le secteur de la métallurgie, fabrication de produits métalliques, 348 de moins qu'en 2023. Ces départs sont **moins nombreux** qu'en 2022 où le secteur enregistrait **6 120 départs**.

Graph 13 | Evolution des sorties (CDD et CDI) en cumul depuis le début d'année



Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

**Lecture :** En 2024, le secteur de la métallurgie, fabrication de produits métalliques enregistre **5 534** départs.

## Les ruptures de contrat et fins de CDD

### Guide de lecture

Objectifs des indicateurs proposés :

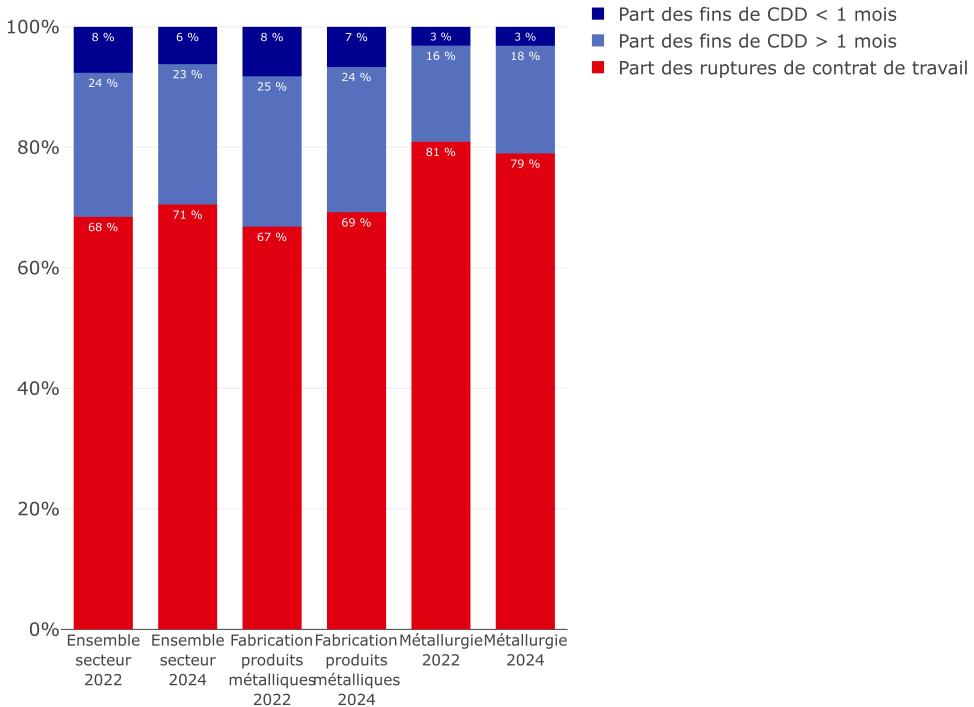
- combien de contrats sont arrivés à terme ? comment anticiper ces **fins de contrat** pour maintenir les salariés dans une dynamique emploi et favoriser leur **accès à l'emploi durable**?
- La part des **contrats précaires** CDD inférieur à 1 mois augmente-t-elle?
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il?

Dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques, la majorité des départs des salariés en 2024 fait suite à une rupture de contrat de travail. Le recours au CDD est moins important comparativement à 2022 et leur durée s'est allongée : la part des CDD<1 mois parmi ceux arrivés à terme ayant diminué.

Dans le secteur "métallurgie", le recours au CDD s'accroît et leur durée est plus longue.

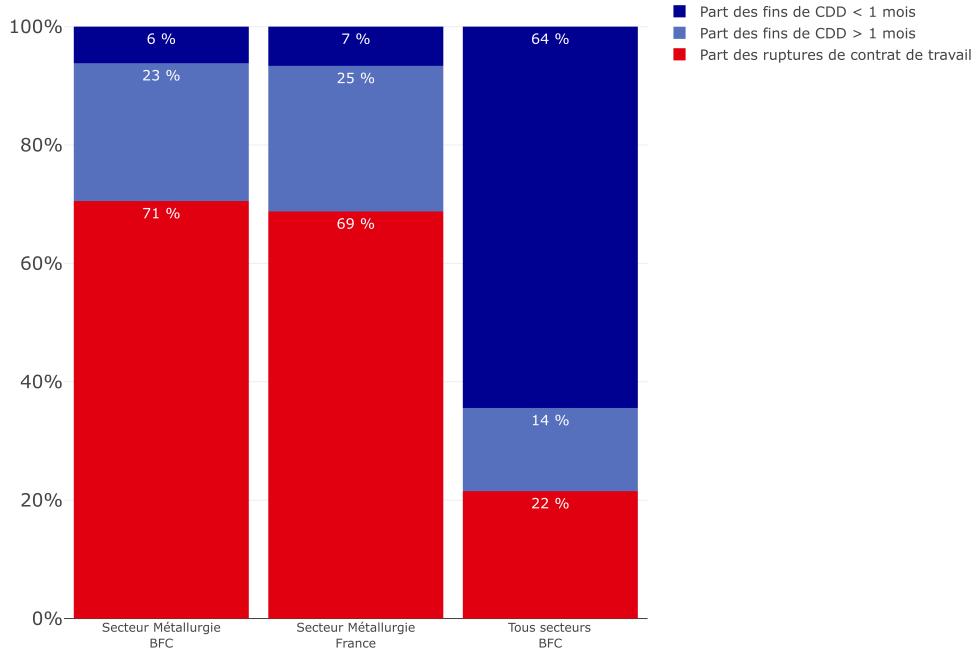
Les CDD<1 mois parmi les CDD arrivés à terme tendent à diminuer dans le secteur " fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements ". Le recours au CDD recule et leur durée s'est allongée.

**Graph 14 | Rupture de contrat de travail et fins de CDD**



Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté, entre 2022 et 2024

**Graph 15 | Comparaison avec la moyenne nationale et régionale, année 2024**



Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

## Les motifs de rupture de contrat de travail

### Guide de lecture

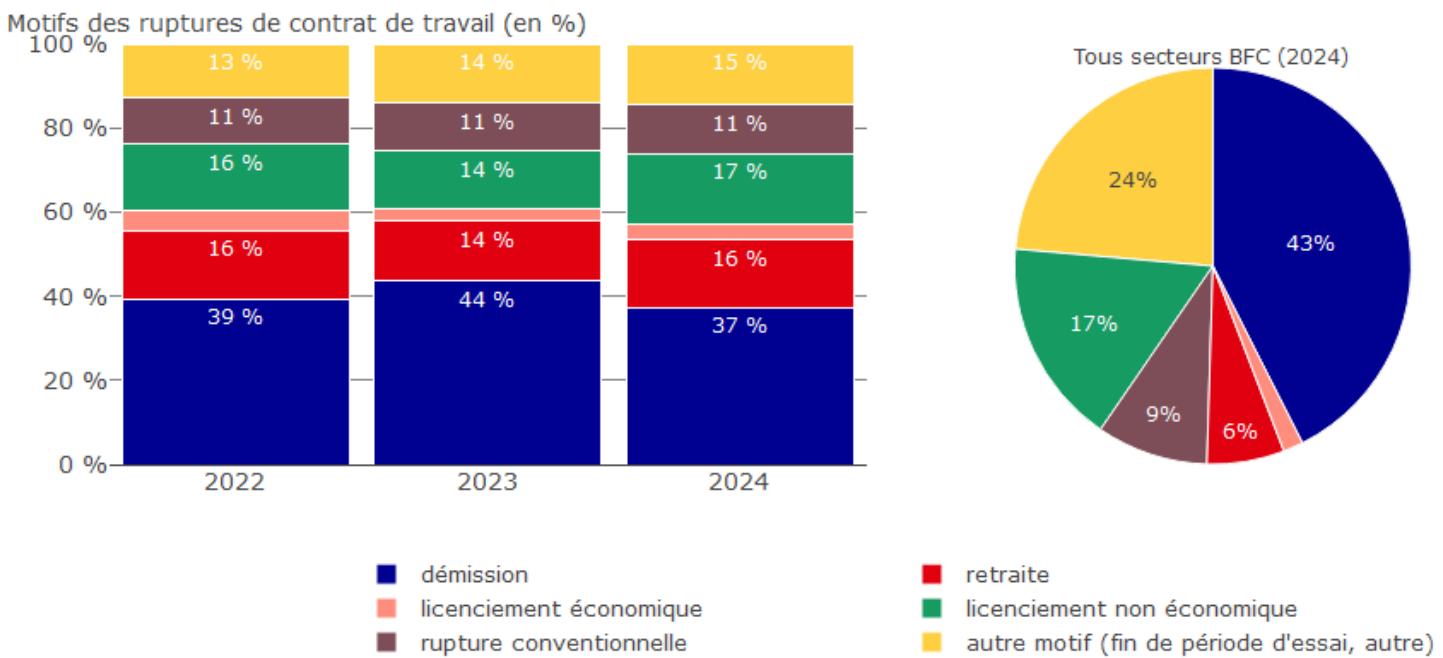
Objectifs des indicateurs proposés :

- Le **choix de démissionner** est-il plus fréquent dans le secteur depuis 2022 ?
- Les **démissions** sont-elles **plus fréquentes** qu'ailleurs ? Cette information est intéressante à croiser au regard de la part des CDI parmi les embauches → enjeu de **fidélisation des salariés, de sécurisation de l'emploi et d'attractivité du poste**.
- Les **ruptures de contrats** notamment les **départs non anticipés par les employeurs** comme les démissions, fins de période d'essai ou encore les licenciements non économiques sont-ils plus nombreux par rapport à 2022 ? → renforcement des **tensions de recrutement**.

Les ruptures de contrats de travail s'élèvent à 3 903 et représentent 71 % des sorties enregistrées dans le secteur en 2024. (cf. graph 14)

Les **départs faisant suite à une démission** forment le **premier motif** de rupture de contrat de travail. Ils sont moins fréquents dans le secteur de la métallurgie, fabrication de produits métalliques par rapport à la moyenne régionale, tous secteurs confondus. Les départs faisant suite à un licenciement non économique représentent le deuxième motif de rupture de contrat et sont aussi fréquents dans le secteur de la métallurgie, fabrication de produits métalliques. Les établissements de la métallurgie, fabrication de produits métalliques ont eu plus recours aux licenciements économiques comparativement à la moyenne régionale.

Graph 16 | Motifs des ruptures de contrat de travail (répartition en %)



Source : DARES-MMO/traitement Dreets Bourgogne-Franche-Comté

# Focus sur les mouvements de main-d'œuvre en 2024

Les focus ci-dessous permettent d'éclairer notamment les problématiques suivantes :

- Quelle est la **part de jeunes parmi les embauches** comparativement à ce qu'ils représentent dans l'emploi du secteur ? Idem pour les femmes, les hommes et les seniors.
- Les jeunes **signent-ils plus souvent un CDI** dans le secteur par rapport à ce que l'on observe en moyenne tous secteurs confondus ? Idem pour les femmes, les hommes et les seniors.
- Le secteur recrute-t-il essentiellement des postes qualifiés / non qualifiés ?
- Les salariés occupant un poste qualifié sont-ils plus nombreux à quitter le secteur qu'à y entrer ? Idem pour les salariés occupant un poste non qualifié.
- Les salariés occupant un poste qualifié sont-ils plus souvent recrutés en CDI ? Idem pour les salariés occupant un poste non qualifié.

## Focus sur les jeunes



8 % des salariés du secteur ont moins de 25 ans.  
(source : Insee, recensement de la population 2021)

**Embauches**  
1 908 entrées

36 % des entrées  
(+ 1 pt(s) depuis 2022)  
31 % ont signé un CDI

(contre 17 % des jeunes nouvellement embauchés tous secteurs confondus)

**Départs**  
1 453 sorties



soit 26 % des sorties  
( 0 pt(s) depuis 2022)  
16 % occupaient un CDD < à 1 mois  
parmi les ruptures de contrat : 43 % ont démissionné  
(contre 43 % des jeunes tous secteurs confondus).

## Focus sur les seniors



34 % des salariés du secteur ont 50 ans ou plus.  
(source : Insee, recensement de la population 2021)

**Embauches**  
767 entrées

soit 14 % des entrées  
( 0 pt(s) depuis 2022)  
68 % ont signé un CDI  
(contre 11 % des seniors nouvellement embauchés tous secteurs confondus)

**Départs**  
1 635 sorties



soit 30 % des sorties  
(+ 2 pt(s) depuis 2022)  
2 % occupaient un CDD < à 1 mois  
parmi les ruptures de contrat : 15 % ont démissionné  
(contre 25 % des seniors tous secteurs confondus).

## Focus sur les femmes



21 % des salariés du secteur sont des femmes.  
(source : Insee, recensement de la population 2021)

**E**m**bauches**  
1 180 entrées



soit 22 % des entrées  
( - 2 pt(s) depuis 2022)  
58 % ont signé un CDI  
(contre 14 % des femmes nouvellement embauchées tous secteurs confondus)

**D**é**parts**  
1 212 sorties

soit 22 % des sorties  
( 0 pt(s) depuis 2022)  
5 % occupaient un **CDD < à 1 mois**  
parmi les ruptures de contrat : 38 % ont démissionné  
(contre 44 % des femmes tous secteurs confondus).

## Focus sur les hommes



79 % des salariés du secteur sont des hommes.  
(source : Insee, recensement de la population 2021)

**E**m**bauches**  
4 177 entrées



soit 78 % des entrées  
( + 2 pt(s) depuis 2022)  
59 % ont signé un CDI  
(contre 23 % des hommes nouvellement embauchés tous secteurs confondus)

**D**é**parts**  
4 320 sorties

soit 78 % des sorties  
( 0 pt(s) depuis 2022)  
6 % occupaient un **CDD < à 1 mois**  
parmi les ruptures de contrat : 37 % ont démissionné  
(contre 41 % des hommes tous secteurs confondus).

## Focus sur les postes qualifiés

**E**m**bauches de salariés  
pour un poste qualifié**  
2 412 entrées



soit 50 % des entrées  
63 % ont signé un CDI  
(contre 24 % tous secteurs confondus  
parmi les postes qualifiés)

**D**é**parts de salariés  
qui occupaient un poste qualifié**  
2 581 sorties

soit 51 % des sorties  
parmi les ruptures de contrat : 37 % ont démissionné  
(contre 43 % des salariés qui occupaient un poste qualifié tous secteurs confondus).

## Focus sur les postes non qualifiés

**E**m**bauches de salariés  
pour un poste non qualifié**  
1 221 entrées



soit 25 % des entrées  
36 % ont signé un CDI  
(contre 14 % tous secteurs confondus  
parmi les postes non qualifiés)

**D**é**parts de salariés  
qui occupaient un poste non qualifié**  
1 235 sorties

soit 24 % des sorties  
parmi les ruptures de contrat : 36 % ont démissionné  
(contre 43 % des salariés qui occupaient un poste non qualifié tous secteurs confondus).

# Le commerce extérieur

## Les données du commerce extérieur

- Le suivi et l'analyse des exportations/importations permet d'appréhender la performance économique de la région.
- une augmentation des exportations peut signaler une économie forte et compétitive, tandis qu'une hausse des importations peut refléter une demande intérieure robuste.
- la provenance des produits est crucial, surtout en cas de difficultés dans le pays d'origine qui perturberaient les chaînes d'approvisionnement et entraîner des pénuries ou des hausses de prix.

## Les exports en nette progression

En Bourgogne-Franche-Comté, les exportations dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques s'élèvent à 810 013 milliers d'euros au 4e trimestre 2024. Sur un an, elles augmentent fortement (4,2 %). Dans le même temps, les importations dans ce secteur reculent nettement (-3,5 %). Le montant des exportations est le plus élevé en Saône-et-Loire : 280 149 milliers d'euros au 4e trimestre 2024. L'évolution des exportations se situent entre -34,4 % dans la Nièvre et 105,8 % dans l'Yonne.

Tableau 6 | Chiffres clés du commerce extérieur

	4e trimestre 2024			
	Exportations		Importations	
	Montant en milliers d'euros	Évolution annuelle (en %)	Montant en milliers d'euros	Évolution annuelle (en %)
Bourgogne-Franche-Comté	810 013	4,2	992 899	-3,5
Côte-d'Or	112 352	0,3	232 692	32,0
Doubs	116 451	-4,0	201 438	-6,3
Haute-Saône	42 437	2,9	54 022	-0,9
Jura	36 554	-10,1	39 104	-14,8
Nièvre	149 390	-34,4	170 594	3,4
Saône-et-Loire	280 149	48,1	196 548	-4,8
Territoire de Belfort	23 898	11,7	40 306	-2,3
Yonne	48 781	105,8	58 196	-53,2

Source : Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

Graph 17 | Les exportations par département



Source: Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

## Allemagne : principal débouché à l'export

Avec 22 % des exportations du secteur de la métallurgie, fabrication de produits métalliques, ce pays est le principal débouché de la région.

**Tableau 7 | Top 10 des pays à l'exportation**

Pays	Montant en milliers d'euros	Part des exportations totales du secteur (en %)
Allemagne	181312	22
Royaume-Uni	96312	12
Italie	91110	11
Etats-Unis d Amérique	83452	10
Suisse	59259	7
Belgique	29209	4
Espagne	27784	3
Corée du Sud	24919	3
Portugal	23468	3
Pologne	17188	2

Source: Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

**Tableau 8 | Top 10 des pays à l'importation**

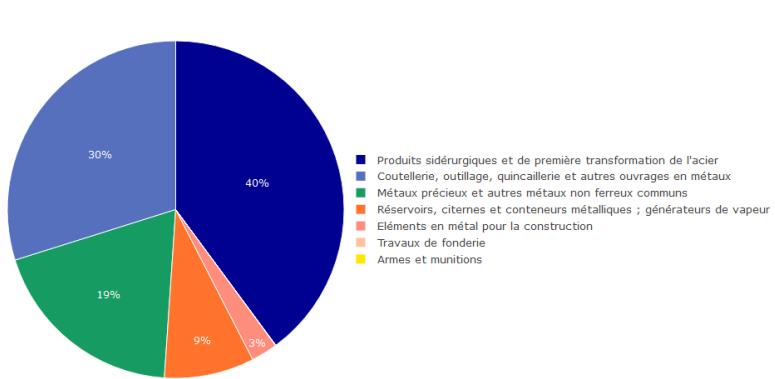
Pays	Montant en milliers d'euros	Part des importations totales du secteur (en %)
Suisse	183366	18
Allemagne	165571	17
Belgique	161500	16
Italie	91529	9
Espagne	46984	5
Chine	46660	5
Norvège (yc Svalbard)	41103	4
Portugal	27213	3
Royaume-Uni	24595	2
Autriche	20520	2

Source: Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

## Produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier : produit le plus exporté

Au 4e trimestre 2024, le montant des exportations de ce produit s'élève à 322 928 milliers d'euros, soit 40 % des exportations dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques. Les exportations de Coutellerie, outillage, quincaillerie et autres ouvrages en métaux sont le deuxième produit le plus exporté avec 30 % des exportations du secteur.

**Graph 18 | Les exportations par produits**



Source: Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

## Principaux débouchés à l'export selon les produits

Les principales destinations peuvent fortement varier d'un produit à l'autre. Les débouchés à l'exportation sont présentés ici pour les deux premiers produits exportés.

**Tableau 9 | Produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier : top 10 des pays à l'exportation**

Pays	Montant en milliers d'euros	Part des exportations totales du secteur (en %)
Allemagne	75701	23
Italie	70563	22
Etats-Unis d Amérique	47109	15
Corée du Sud	20843	6
Chine	13137	4
Espagne	11909	4
Royaume-Uni	10596	3
Pologne	7097	2
Turquie	6865	2
Suisse	6530	2

Source: Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

**Tableau 10 | Coutellerie, outillage, quincaillerie et autres ouvrages en métaux : top 10 des pays à l'exportation**

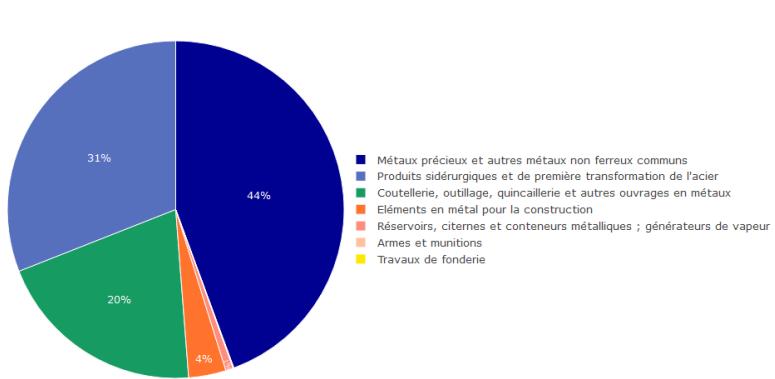
Pays	Montant en milliers d'euros	Part des exportations totales du secteur (en %)
Allemagne	62809	26
Portugal	21839	9
Belgique	17441	7
Suisse	14411	6
Espagne	12640	5
Italie	11731	5
Royaume-Uni	10779	4
Pologne	7142	3
Pays-Bas	5834	2
République tchèque	5362	2

Source: Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

## Métaux précieux et autres métaux non ferreux communs : produit le plus importé

Le montant des importations de ce produit s'élève à 440 687 milliers d'euros au 4e trimestre 2024, soit 44 % des importations dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques. Viennent ensuite les importations de Produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier avec 31 % des importations du secteur.

**Graph 19 | Les importations par produits**

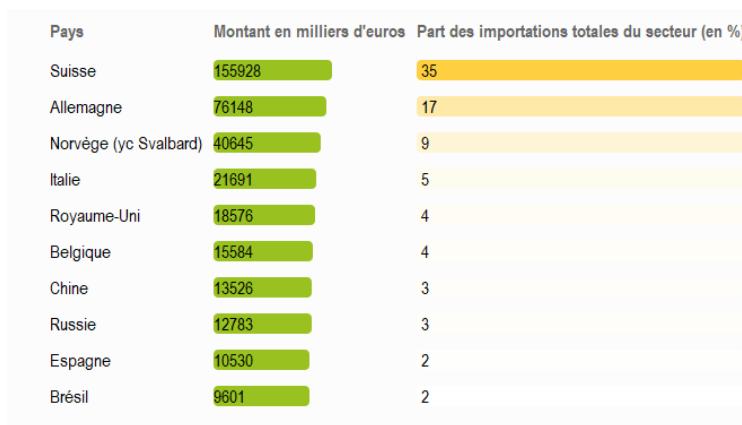


Source: Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

## Principales provenances des produits importés

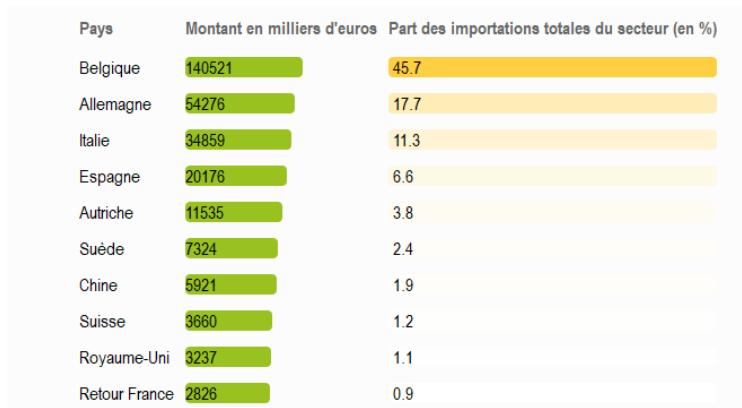
La provenance peut varier fortement d'un produit à l'autre. Elle est présentée ici pour les deux premiers produits importés dans la métallurgie, fabrication de produits métalliques.

Tableau 11 | Métaux précieux et autres métaux non ferreux communs : top 10 des pays



Source: Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

Tableau 12 | Produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier : top 10 des pays



Source: Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects

## Sources, méthodologie, définitions

### Sources et méthodes

La donnée structurelle du **nombre d'établissements** provient du fichier Flores de l'Insee (« [Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié](#) »). Les industries agroalimentaires sont définies comme l'ensemble des établissements dont le code NAF est 10 ou 11, y compris l'artisanat commercial.

Les **évolutions de l'emploi salarié** (hors intérim) sont calculées à partir des [estimations trimestrielles de l'emploi salarié](#) produites conjointement par l'Insee, l'Acoss et la Dares. Les effectifs salariés diffusés correspondent au « nombre de salariés inscrits durant la dernière semaine de la période » renseigné dans la Déclaration sociale nominative (DSN). Les alternants font partie des effectifs salariés.

Les **mouvements de main-d'œuvre** recensent l'ensemble des embauches et des fins de contrats de travail au niveau des établissements. Ils permettent de mesurer les entrées et les sorties selon le type de contrat (contrat à durée déterminée/contrat à durée indéterminée), la durée des contrats et les motifs de rupture.

**L'intérim** : depuis juillet 2018, la Déclaration sociale nominative (DSN) est l'unique source des statistiques d'intérim. Elle se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent les contrats à durée indéterminée intérimaires (CDII).

## Définitions

Les **embauches** (i.e. entrées) et les **départs** (i.e. sorties) sont des flux de main-d'œuvre qui n'intègrent ni les transferts entre les établissements d'une même entreprise ni les entrées/sorties en mission d'intérim. La différence entre les entrées et les sorties ne reflète que très approximativement l'évolution de l'emploi, puisque la prise en compte de la démographie des entreprises au sein des données mouvements de main-d'œuvre est partielle, notamment pour les établissements de moins de 50 salariés.

**Catégorie socioprofessionnelle** : les personnes en emploi sont réparties selon leur groupe socioprofessionnel agrégé tel que défini par la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). La PCS classe la population en fonction de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Au sein des actifs occupés, six catégories sont distinguées : les agriculteurs exploitants, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers. À l'aide des [travaux](#) de l'Insee sur le sujet nous pouvons distinguer, au sein des ouvriers et des employés, les **emplois qualifiés** et les **emplois non qualifiés**. Les ouvriers non qualifiés regroupent les ouvriers non qualifiés de type industriel (poste 67 de la nomenclature socioprofessionnelle à 2 chiffres), les ouvriers non qualifiés de type artisanal (68) et les ouvriers agricoles (69). Pour les employés non qualifiés, la distinction se fonde sur la nomenclature à 4 chiffres : agents de service (postes 525a, 525b, 525c, 525d), agents de surveillance et de sécurité (533c, 534a), des standardistes, opérateurs de saisie (541d, 542b), caissiers ou vendeurs non qualifiés (551a, 552a, 553a, 554a, 554h, 554j, 555a), serveurs et employés non qualifiés de la restauration et du tourisme (561a, 561d, 561e, 561f), assistants maternels (563a), aides à domicile, aides ménagères (563b), employés de maison et personnels de ménage (563c), concierges et gardiens d'immeubles (564a), employés des services divers (564b).

---

## Pour en savoir plus

« [L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, mars 2025.

« [Conjoncture Emploi Insee-Urssaf-DREETS](#) », Insee-Urssaf-DREETS, Insee Flash, mars 2025.

« [Indicateurs Trimestriels Régionaux : Économie, emploi, marché du travail et politiques d'emploi](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, mai 2025.

« [Indicateurs Trimestriels Départementaux : Économie, emploi, marché du travail et politiques d'emploi](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, mai 2025.

« [Indicateurs Statistiques Territoriaux](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, mai 2025.

« [Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en Bourgogne-Franche-Comté](#) », DREETS et France Travail Bourgogne-Franche-Comté, mai 2025.

« [Tableau de bord de la conjoncture Bourgogne-Franche-Comté](#) », Insee (emploi, chômage, etc.).

« [La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté](#) », Tendances régionales, Banque de France, mai 2025.

---

## Directeur de publication :

Simon-Pierre Eury

## Conception et réalisation :

Céline Rouot, Émilie Vivas

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

de Bourgogne-Franche-Comté

5 place Jean Cornet

25041 Besançon Cedex

[www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr)